

## Sommaire

Actualité du Réseau Paysage

Actualité des autres réseaux

Flash actualité

Zoom sur...

Animation, manifestation  
colloque...

À lire, à voir, à découvrir...

## Flash actualité

### Appel à projet plan de paysage 2024

Les quatre territoires candidats d'Occitanie pour l'appel à projet 2024 ont été désignés lauréats par le jury qui s'est tenu le 23 septembre dernier. Ce sont ainsi deux plans de paysage de transition énergétique et deux plans de paysage biodiversité qui seront accompagnés durant plusieurs années, avec l'aide financière de l'ADEME et de l'OFB. Pour plus de détails, se reporter au « zoom » de ce numéro.

### Une méthodologie renouvelée pour les atlas de paysage

La nouvelle méthodologie pour la réalisation et surtout la mise à jour des atlas du paysage vient d'être publiée. Nous y revenons en détail dans ce numéro.

### Agenda du paysage

Sur le site internet du Réseau Paysage Occitanie, nous mettons régulièrement à jour l'agenda pour partager les démarches de paysage, que ce soient des formations, des séminaires, des conférences, en région et ailleurs. N'hésitez pas à le consulter pour découvrir les nouveautés et retrouver des expériences passées.

<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr/agenda/>

## Le mot du directeur régional

La démarche paysagère est une ressource forte pour engager des projets vertueux au service des populations et des territoires. Les différentes initiatives aux échelles locales ou nationales démontrent tout l'intérêt de poursuivre leur partage, dans une perspective de généralisation, quelle que soit l'échelle.

Au travers de l'engagement du Réseau Paysage Occitanie, mais aussi d'autres structures, le paysage, base de notre cadre de vie du quotidien, reste une valeur sûre à laquelle nous devons apporter toute notre attention pour le bien-être de tous. Les services déconcentrés de l'État, à commencer par la DREAL Occitanie, sont engagés dans ce processus.

Nous vous laissons découvrir cet engagement renouvelé dans notre région, mais aussi sur d'autres territoires tout aussi soucieux de répondre à cet enjeu qui participe, à sa mesure, à la nécessaire transition écologique.

Bonne lecture.

Le directeur régional

Patrick BERG

## Actualité du Réseau Paysage Occitanie

### Premier anniversaire pour le site internet du réseau !

Le site internet du Réseau Paysage Occitanie est fonctionnel depuis maintenant une année. Il a été publié courant décembre 2023 pour être totalement fonctionnel dès janvier 2024.

De quoi tirer un premier bilan de cette année de diffusion de l'activité du réseau et des avancées en matière de paysage. Le premier bilan concerne les personnes qui se sont inscrites pour recevoir des informations du réseau, notamment le paysage info. En une année, ce sont plus de 45 personnes qui se sont inscrites, représentant plus de 17% d'inscrits nouveaux. Vous êtes ainsi 310 membres aujourd'hui, ce qui nous confirme que la démarche paysagère intéresse nombre d'acteurs locaux, en région ou au niveau national.

La fréquentation du site subit encore des évolutions en fonction des actualités du moment et de la disponibilité du lectorat. Les statistiques indiquent une fréquentation moyenne du site internet de 210 visi-

teurs uniques par mois, avec un pic au mois de mai (376 visiteurs uniques) et un plus bas... au mois d'août (91 visiteurs uniques). Les personnes ainsi identifiées peuvent accéder au site plusieurs fois dans le mois, mais ne sont comptabilisées qu'une seule fois, au regard de leur adresse IP. De manière globale, en additionnant les visiteurs uniques entre janvier et novembre 2024, on atteint un global de 2 300 visiteurs (2 500 sur l'année pleine).

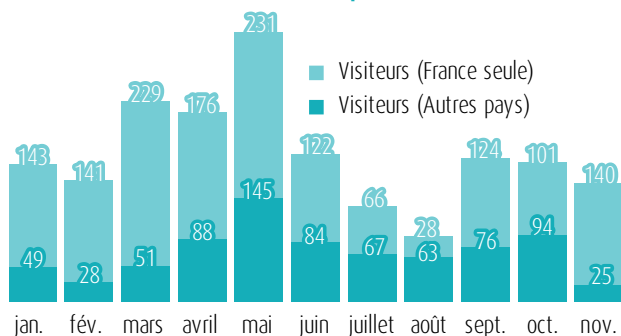
Durant le premier trimestre, l'essentiel des visiteurs était d'origine française (autour de 80%). Avec le référencement du site par les moteurs de recherche, le nombre de visiteurs étrangers a ensuite progressé et s'est diversifié au niveau des pays d'origine (plus d'une vingtaine), avec une prédominance d'origine étasunienne sur la période (20%). Certains « visiteurs » de ces contrées internationales sont vraisemblablement des robots, d'où une certaine prudence sur leur dénombrement.

La proportion de visiteurs français s'établit en moyenne sur 11 mois à plus de 65% des visiteurs uniques, soit au global, de janvier à novembre 2024, 1 500 visiteurs.

Dans plus de 60% des cas, nos visiteurs ont un accès direct sur le site, sans passer par un moteur de recherche ou un autre site, ce qui traduit une forme de reconnaissance.

<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr/>

#### Évolution du nombre de visiteurs uniques en 2024

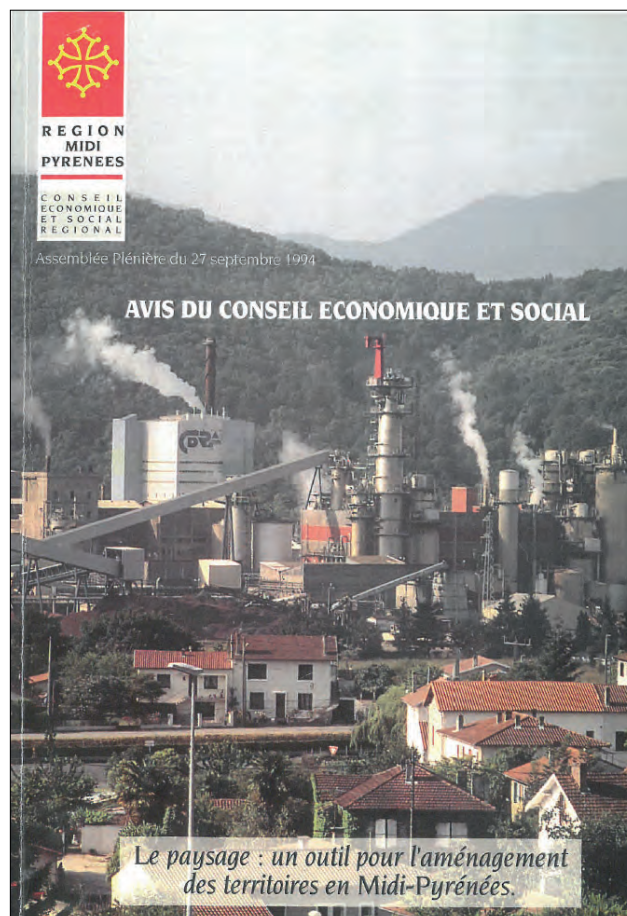


### Collection Paysages d'Occitanie

Dans le cadre de la collection « paysages d'Occitanie », éditée par les CAUE d'Occitanie avec le soutien de la DREAL, une cinquième plaquette est en cours de finalisation avec pour thème l'accueil du public sur des sites paysagers fragiles ne bénéficiant pas d'une protection ou d'une gestion suffisante. Il s'agit de présenter et de proposer aux collectivités concernées des outils pouvant répondre à leurs besoins et d'engager les partenariats utiles pour bénéficier d'une ingénierie de proximité et de

financements. Nous en reparlerons dans une prochaine édition.

## Dossier du réseau – hors série



En septembre 1994, Georges Bertrand, géographe, présentait devant le Conseil Économique et Social de Midi-Pyrénées un rapport qui partait du postulat que le paysage pouvait constituer un outil pour l'aménagement des territoires en Midi-Pyrénées.

Au travers de ce rapport, il proposait tout un ensemble d'outils permettant de fonder une politique du paysage au niveau régional. Une des conséquences a été la création du réseau paysage...

Trente ans après, il nous a semblé utile de revenir sur ces écrits et de les mettre en perspective au regard des avancées obtenues depuis 30 ans et des enjeux actuels, avec l'idée aussi d'imaginer de nouvelles modalités au service des paysages à venir.

Fruit d'un travail collectif du comité d'animation du réseau, ce dossier hors série viendra ainsi en écho, 30 ans après, à ce rapport sur le paysage, en incluant aussi en cahier central une synthèse de l'entretien réalisé auprès de Georges Bertrand lui-même, afin de disposer de son regard en 2024. Ce dossier devrait être publié début 2025.



## Actualité des autres Réseaux

### Réseau Paysage Nouvelle-Aquitaine (RPNA)

#### *Eau, paysage et changement climatique*

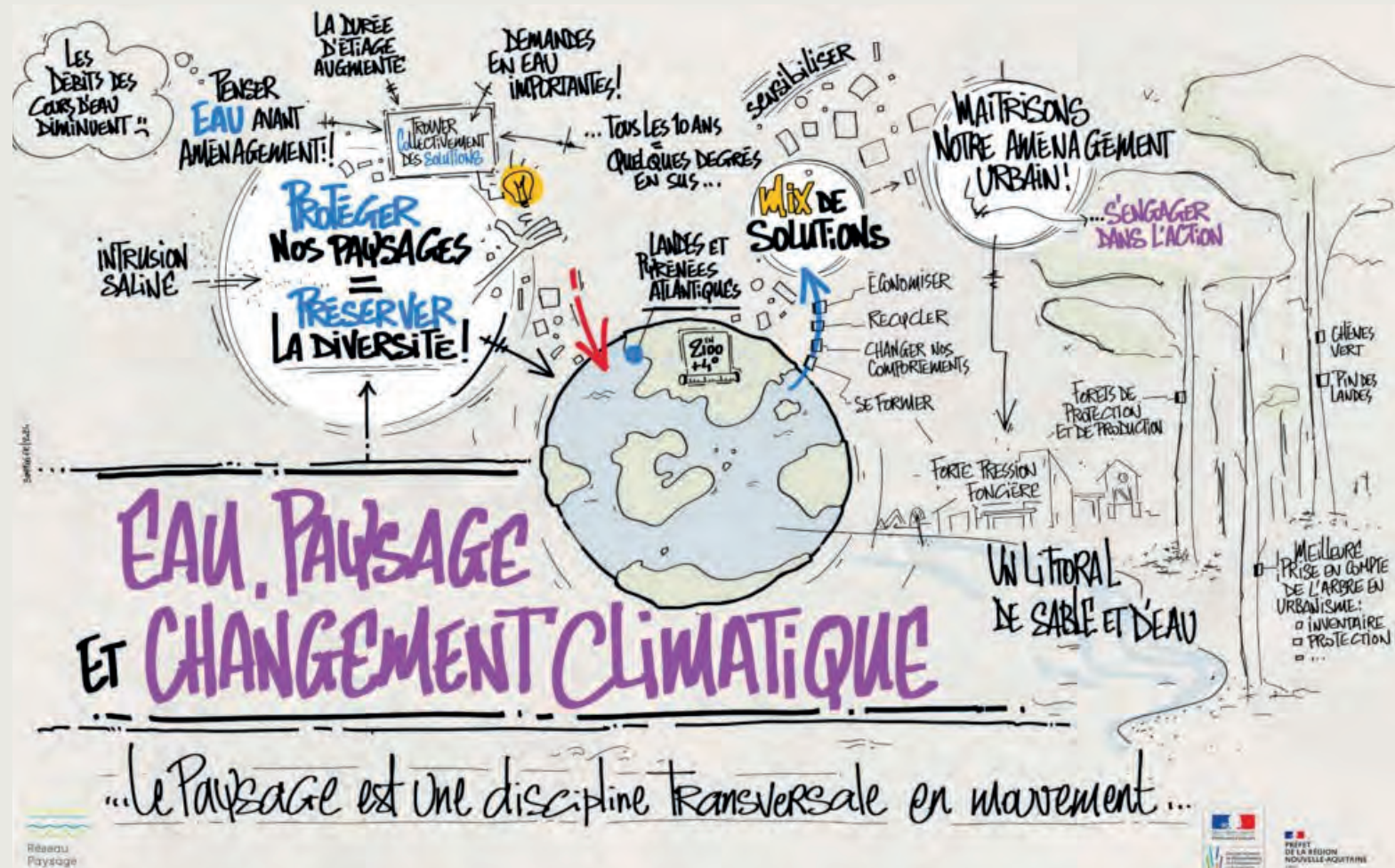
Les journées « Eau, paysage et changement climatique », qui se sont tenues les 10 et 11 octobre à Ondres (Landes) et à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), proposaient d'aborder les solutions de résilience par le paysage pour s'adapter aux changements climatiques, à la diminution de la ressource

en eau et aux évolutions des régimes pluviométriques (sécheresses, précipitations intenses sur une courte période, inondations...) en reconsidérant les modes de gestion de l'eau.

Outils de connaissance des paysages, démarches de collectivités engagées dans des actions ou des programmes de résilience face au contexte du changement climatique et projets imaginés par les paysagistes-concepteurs sont venus illustrer ces journées d'échange du réseau.

Vous pouvez retrouver les productions et présentations de cette journée directement sur le site RPNA, sous réserve d'être inscrit :

<https://www.reseau-paysage-nouvelle-aquitaine.fr/eau-paysage-et-changement-climatique/>



## Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB)

*Bien-être et paysages bretons – Édition 2024*



Durant la période automne-hiver 2022-2023, près de 2300 habitants, élus et professionnels du paysage de Bretagne ont participé à l'enquête régionale « bien-être et paysages bretons ». Cette contribution considérable en dégage le premier résultat : les Bretonnes et les Bretons s'engagent dans la construction collective de la connaissance paysagère en répondant à l'étude.

Analyser les perceptions permet de caractériser et de qualifier nos paysages au plus près, à partir du vécu de tout un chacun. Cette démarche correspond pleinement à la notion de paysage telle que définie dans la Convention du paysage du Conseil de l'Europe (2000) : il s'agit d'« une partie de territoire telle que perçue par les populations ».

À partir des résultats, cette publication ambitionne de répondre à deux questions :

1. Quelles sont les caractéristiques qui font que les paysages soient considérés comme qualitatifs aujourd'hui ?

2. Quels sont les enjeux pour améliorer la qualité des paysages de demain ?

Les résultats ont pour objectif d'aider les décideurs à comprendre le ressenti des citoyens et à améliorer leur bien-être, au travers d'actions sur l'aménagement de l'espace public, sur les modes de déplacement, sur les lieux de convivialité par exemple. Aussi, il s'agit de faciliter le débat démocratique sur la fabrique de nos territoires en donnant aux citoyens accès à la connaissance paysagère.

Une démarche riche d'enseignements à retrouver pour plus de détails ici :

<https://bretagne-environnement.fr/notice-documentaire/zoom-sur-bien-etre-et-paysages-bretons-edition-2024>

## Zoom sur...

### Les plans de paysage en Occitanie

#### Carton plein en Occitanie pour l'appel à projets plan de paysage 2024 !

Dans le cadre de l'appel à projets 2024 pour les plans de paysage, quatre candidatures avaient été réceptionnées au mois de juin, deux concernant les plans de paysage de transition énergétique et deux des plans de paysage biodiversité. Ces quatre candidatures, parmi les vingt-deux, au niveau national, ont été retenues par le comité technique puis par le jury national, à l'unanimité.

Les lauréats d'Occitanie sont :

#### Plans de paysage Biodiversité

- Avant-monts et vallées de l'Orb et du Jaur, porté par le PNR du Haut Languedoc (Hérault).
- Projet de Parc Naturel Régional de l'Astarac, porté par l'association pour la création du Parc naturel régional de l'Astarac (Gers).

#### Plans de paysage de transition énergétique

- Agglomération de Gaillac-Graulhet, porté par la communauté d'agglomération (Tarn).
- Grand Site de France du Canigò, porté par le syndicat mixte (Pyrénées-Orientales).

Le travail sérieux de candidature de ces quatre territoires a été salué, notamment pour les deux candidatures de plans de paysage biodiversité, initiés pour la première fois en 2024 ! Ces plans de paysage seront aidés financièrement par l'office Français de la Biodiversité (OFB).

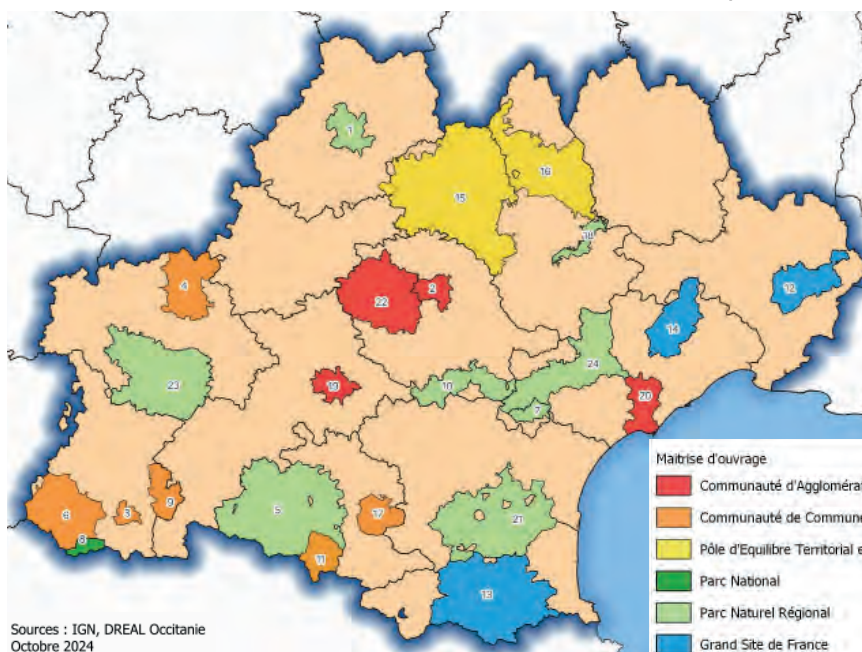


Les deux autres plans de paysage lauréats en Occitanie sont des plans de paysage de transition énergétique, qui seront aidés financièrement par l'ADEME.

Ces territoires viennent renforcer le déploiement

## Les démarches engagées entre 2013 et 2024

Depuis 2013, ce sont 26 démarches de plans de paysage, engagées sur 24 territoires qui sont recensées en Occitanie, la plupart ayant bénéficié d'un accompagnement financier dans le cadre des appels à projets. La carte ci-dessous illustre la situation des démarches de plans de paysage, en



- 1.PNRCQ - Labastide-Murat (2013)
- 2.CA Grand Albigeois (2013)
- 3.CC Véziaux d'Aure (2015)
- 4.CC Lomagne Gersoise (2015)
- 5.PNR des Pyrénées Ariégeoises (2017)
- 6.CC Pyrenees Vallée des Gaves (2017)
- 7.PNRHL - Causses, canyons et vignobles du Minervois (2017)
- 8.PNP - Mont perdu (2017)
- 9.CC Neste-Barousse (2017)
- 10.PNRHL - Montagne Noire et vallée du Thore (2018)
- 11.CC Haut Vicdessos (2018)
- 12.Grand sites des Gorges du Gardon et du Pont du Gard (2019)
- 13.GSF Massif du Canigo (2015 - 2019 - 2024)
- 14.GSF Gorges de l'Hérault, Plaines et Causses environnantes (2017 - 2019)
- 15.PETR Centre-Ouest Aveyron (2020)
- 16.PETR Haut-Rouergue (2020)
- 17.CC Pays d'Olmes (2020)
- 18.PNR des Grands Causses (2021)
- 19.CA Sicoval (2021)
- 20.CAHM (2022)
- 21.PNR Corbières-Fenouillèdes (2022)
- 22.CA Gaillac-Graulhet (2024)
- 23.PNR Astarac (2024)
- 24.PNRHL Orb-Libron (2024)

## Une évaluation des plans de paysage en Occitanie – 2013-2023

Le développement des plans de paysage, avec un financement public, entre dans le champ des politiques publiques. À ce titre, il est intéressant d'envisager une évaluation de cette politique, afin d'identifier les évolutions et les changements induits par celle-ci.

Le stage d'une étudiante en Master de l'université Jean Jaurès au second semestre 2024 a permis d'engager une première ébauche d'évaluation, reposant à la fois sur des éléments factuels, mais aussi sur des entretiens individuels avec les techniciens chargés de piloter ces plans de paysage sur le territoire. Ce travail a donné lieu à la rédaction d'un rapport interne à la DREAL Occitanie.

de cet outil du plan de paysage en Occitanie qui contribue à cette vision transversale de l'aménagement.

fonction des maîtrises d'ouvrage porteuses. À noter la spécificité de deux Grands Sites de France, celui du Canigò et celui des gorges de l'Hérault qui ont engagé successivement un plan de paysage généraliste et un plan de paysage de transition énergétique.

Potentiellement, plus de 29 % du territoire régional et 16 % de la population régionale sont concernés par ces démarches.

Le **plan de paysage** est une démarche volontaire et non opposable qui est un outil de valorisation des territoires, au service des élus. Il permet d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local. Il s'agit donc d'une démarche qui invite à repenser la manière de concevoir l'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) en remettant le paysage au cœur du processus. Cette démarche concerne aussi bien les milieux urbains que ruraux, les territoires dégradés comme ceux de grande qualité, les espaces remarquables et ceux du quotidien.

Le plan de paysage est aussi une démarche concertée entre différents acteurs (élus, habitants, entrepreneurs, etc.) au service d'un projet de territoire. Il influence potentiellement les pratiques de tous.

[https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/publications/14199\\_brochure-24p\\_plan-de-paysage-agir-cadre-de-vie\\_web\\_planches.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/publications/14199_brochure-24p_plan-de-paysage-agir-cadre-de-vie_web_planches.pdf)

## Animations, manifestations, colloques, appel à projets

### Les paysages d'Occitanie par les chemins - 12 juin 2025 - Narbo Via

La DREAL Occitanie organise pour la troisième année un séminaire sur les paysages. Cette année, la thématique retenue aborde la perception et la pratique de nos paysages par les chemins. Il s'agira de s'interroger à la fois sur les fonctions de ces chemins et sur les conditions de leur pérennisation au service de différents publics.

Le programme est en cours de développement.

### Concours photographique du CAUE du Gard 2025

Pour sa septième édition, le CAUE du Gard lance un concours photographique sur le thème « Réinventer le cadre de vie. Que prendre, que laisser ? ».

Les productions mettront en évidence ce qu'il est important de préserver, de développer ou, au contraire, ce qu'il faudrait supprimer ou éviter de promouvoir afin d'améliorer à l'avenir la qualité de vie dans nos territoires.

Ce concours est lancé depuis le mois de septembre jusqu'au 21 février 2025.



<https://www.les-caue-occitanie.fr/gard/concours-photographique-du-caue-du-gard-2025>

### Concours photographique du CAUE de Tarn-et-Garonne

Si vous souhaitez participer, vous pouvez le faire en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.les-caue-occitanie.fr/tarn-et-garonne/participez-au-concours-photos-les-halles-lieux-incontournables-en-tarn-et-garonne>



### Congrès mondial des paysagistes concepteurs – 10-12 septembre 2025 à Nantes (Loire-Atlantique)



La France est fière d'accueillir en 2025 le 61<sup>e</sup> Congrès Mondial des Paysagistes Concepteurs. Reconnu comme le plus grand événement annuel pour la profession, ce Congrès regroupera des paysagistes concepteurs du monde entier autour de conférences inspirantes, visites professionnelles et



moments festifs... Trois jours de Congrès où la région nantaise et la France seront à l'honneur. Avec plus de mille participants attendus (professionnels, chercheurs, entreprises, etc.), cet événement sera un moment unique de partage et de réseautage. Cette édition sera sur le thème de Guiding Landscapes, un moyen de plonger dans le travail des paysagistes concepteurs français et du monde entier!

Le site de l'événement est désormais en ligne :

<https://ifla2025.com/>

Il est possible de s'inscrire pour avoir des informations sur cette manifestation. La programmation détaillée arrivera prochainement.

## À lire, à voir, à découvrir

### Centre de ressources du CAUE de Haute-Garonne

Le CAUE de Haute-Garonne a ouvert fin novembre un centre de ressources à destination de tous les publics et permettant de retrouver les publications disponibles en ligne et les ouvrages papiers disponibles en prêt ou en lecture au centre de documentation du CAUE.

<https://www.ressourcescaue31.fr/>

### Du territoire à la chair du monde – Architecture, paysage, urbanisme

Édition : L'Harmattan

Collection : Environnement

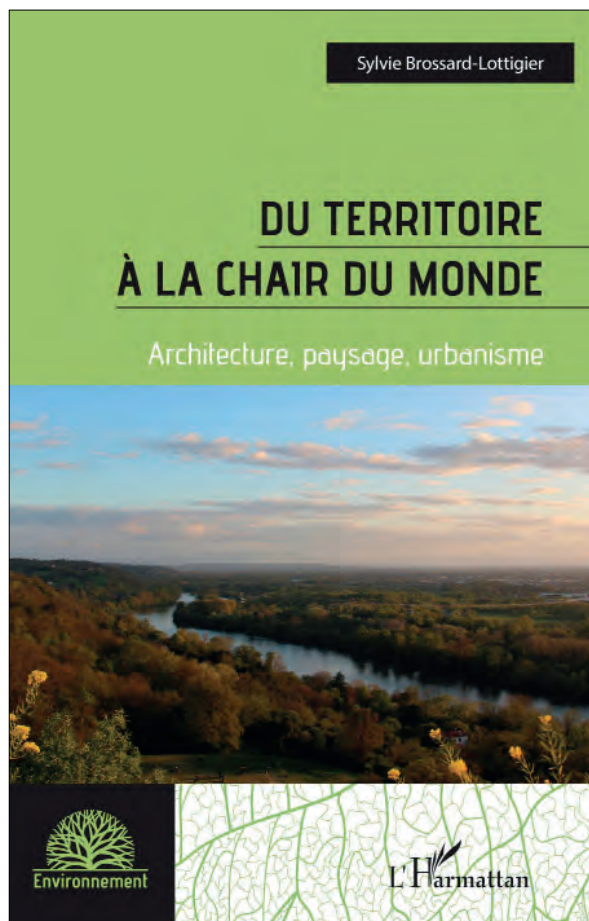
Auteure : Sylvie BROSSARD-LOTTIGIER

Parution : juin 2024

Comment a-t-on pu oublier les territoires? Il fallait tenter de trouver réponse dans les faits, en remontant le fil des politiques d'aménagement des territoires qui depuis plus de soixante ans cadrent la vie et la formation de ceux qui aménagent, construisent, réparent les territoires.

Et trouver: on a oublié les territoires, simplement, parce qu'on n'a pas vu qu'on les oubliait. On pensait à autre chose. Car les humains voient ce qu'ils pensent (Boris Cyrulnik), puis le dessinent, et le construisent. Ce ne serait donc pas difficile de prendre soin d'elle, si dès notre naissance, nous découvrons la chair du monde. Si nous prenions tous, et pas seulement une minorité d'hommes

sages ni une majorité de victimes naufragées, à l'école de la vie, conscience que seul compte, pour ce qui reste de chaque homme, infime et fugitif fragment, le sort qu'il réserve à la chair du monde.



Pour ceux qui ne le savent pas, Sylvie Brossard-Lottigier assura pendant plusieurs années le pilotage du réseau paysage, lorsqu'elle était en poste à la DREAL Occitanie.

### Plan Nature en Ville

La révision du Plan « Restaurer la nature en ville », annoncée le 30 septembre dernier, constitue l'une des actions phares de la Stratégie nationale Biodiversité 2030.

Le nouveau Plan « Nature en Ville » ambitionne d'amplifier la dynamique engagée il y a près de 15 ans lors du Grenelle de l'environnement, pour lutter contre l'érosion de la biodiversité et contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au dérèglement climatique.

Plus de nature en ville est aujourd'hui incontournable pour préserver la biodiversité, pour améliorer la qualité de vie et pour adapter nos villes au changement climatique.

C'est avec plus de nature que nous parviendrons notamment à rafraîchir nos villes durant les pics de chaleur qui vont se multiplier à l'avenir. Le nouveau Plan répond également à une attente forte des Français, qui souhaitent disposer de plus d'espaces de nature de proximité.



La démarche de révision du Plan a associé toutes les parties prenantes (État, collectivités, entreprises, experts et citoyens) pour fixer une feuille de route à toutes les étapes des projets urbains (études, conception et réalisation). Cette feuille de route doit nous permettre collectivement de lever les derniers obstacles et de partager ce qui fonctionne afin d'accélérer et de déployer des stratégies locales sur l'ensemble du territoire et de favoriser des villes et territoires plus durables.

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/plan-nature-en-ville>

## Inventaire forestier national 2024

Les données de l'inventaire forestier national montrent que les forêts françaises sont de plus en plus affectées par le changement climatique

L'IGN, producteur de statistiques forestières nationales et cartographe de l'anthropocène, publie les résultats des cinq dernières campagnes de l'inventaire forestier national.

Malgré l'augmentation de la surface forestière, l'IGN observe :

- un ralentissement de la croissance des arbres ;
- une très forte accélération de la mortalité des arbres ;
- une augmentation des prélèvements d'arbres.

Pour mieux suivre l'état sanitaire des arbres et le renouvellement forestier, l'inventaire évolue et :

- intègre un nouvel indicateur DEPERIS (qualification de l'état de santé des forêts), incluant des critères de manque d'aiguilles et de ramifications permettant une observation plus fine de l'état de dépérissement des arbres ;
- collecte de nouvelles données issues du protocole « régénération des peuplements et pression des grands ongulés » mis en place en 2023 avec l'étroite collaboration des acteurs concernés par la forêt et l'équilibre sylvo-cynégétique.



Retrouvez toutes les données et le mémento sur le site de l'inventaire forestier :

[https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/memento\\_2024.pdf](https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/memento_2024.pdf)

Pour récupérer les données brutes de cet inventaire :

<https://inventaire-forestier.ign.fr/data/fn/>

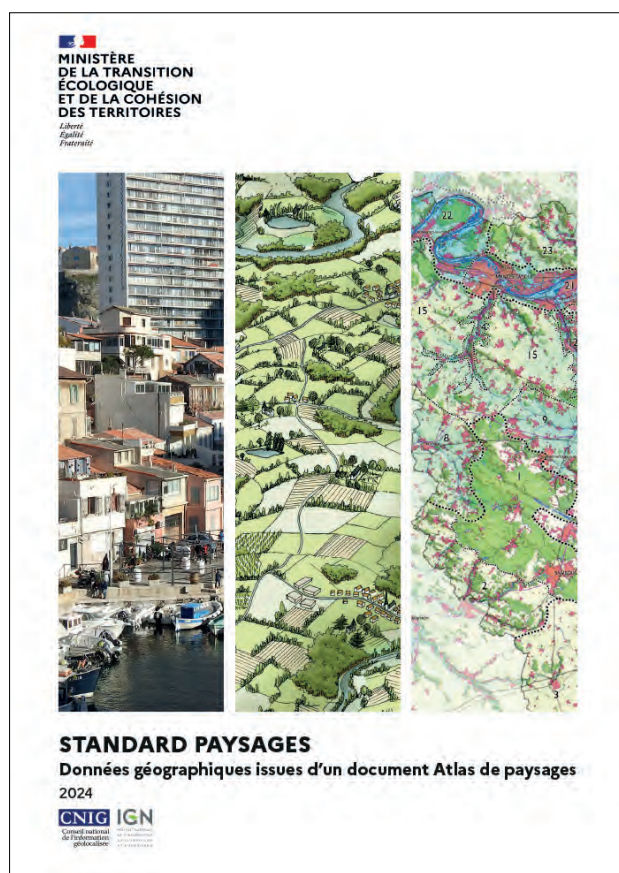


## Standard Paysages

En parallèle de la mise à jour de la méthodologie des atlas départementaux du paysage, un groupe de travail piloté par l'IGN et intégrant à la fois des agents de l'État et des collectivités locales a défini un « Standard Paysages », permettant de mettre en valeur les informations issues des atlas départementaux du paysage. Ce standard vise à l'harmonisation la numérisation des données paysage, afin de les verser sur un « géoportail », en s'appuyant sur les standards existants dans d'autres domaines et sur les bonnes pratiques.

Il s'agit de :

- Décrire le contenu des données de représentation du paysage des atlas ;
- Favoriser l'interopérabilité des données paysage avec celles relatives à la planification (dans une perspective de prise en compte effective des enjeux de paysage) ;
- Permettre aux collectivités de mieux intégrer les informations relatives au paysage ;
- Faciliter l'évaluation des plans et programmes ;
- Avoir une vision nationale harmonisée des paysages.



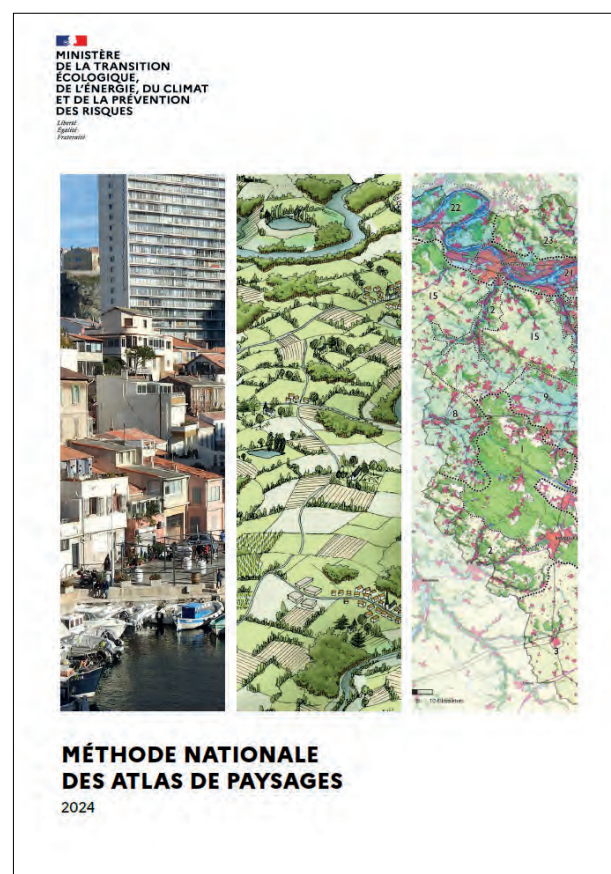
En aucun cas ce standard n'a vocation à se substituer aux atlas de paysage. Il constitue un point de départ, reposant sur l'unité paysagère et doit renvoyer vers lesdits atlas.

Les maîtres d'ouvrages d'atlas à venir (des mises à jour essentiellement), sont invités à s'inscrire dans cette démarche de standardisation, en parallèle du travail technique à mener.

Ce document, finalisé en juillet 2024, est téléchargeable sur le site du CNIG :

[https://cnig.gouv.fr/IMG/pdf/standard\\_paysages\\_v1\\_0.pdf](https://cnig.gouv.fr/IMG/pdf/standard_paysages_v1_0.pdf)

## Méthode nationale des atlas de paysage



La démarche engagée depuis 2020 par le bureau des paysages du Ministère de la Transition écologique a donné lieu à la mise en place d'un groupe de travail regroupant les services de l'État, des collectivités, des PNR, des CAUE et d'organismes professionnels du paysage. Le bureau d'études CAUDEX, intervenant en assistance à maîtrise d'ouvrage, a organisé les échanges et les propositions de rédaction de cette nouvelle méthodologie qui se veut plus simple dans la mise en œuvre et le contenu même de l'atlas. Avec en perspective un encouragement des collectivités départementales à mettre à jour régulièrement leur atlas.

Vous pouvez télécharger la nouvelle méthode ici :

<https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/pa-rution-de-la-nouvelle-methode-nationale-des-atlas-de-paysages-1127>

## Signé PAP n° 78 – Les plans de paysage pour réussir la transition écologique des territoires – Succès paradoxal mais incertain d'un objet juridique non identifié

Auteurs : Pierre-Louis Bodet, Frédéric Schaller, Jean-Pierre Thibault

Parution : septembre 2024

Les outils de politique publique dont disposent les élus locaux pour intervenir sur les paysages du quotidien restent peu nombreux en France. Les atlas de paysages et les observatoires photographiques sont des instruments pour dresser un état des lieux par des procédures analytiques. Un autre dispositif permet à la collectivité publique de tenter de maîtriser, d'accompagner ou de susciter des évolutions du cadre de vie : le plan de paysage, seule et unique composante active de la politique du paysage en France.

Le document revient sur l'histoire de cet outil et sur sa ré-émergence depuis 2013, pour en tirer des enseignements sur quelques territoires exemplaires.



À retrouver en téléchargement ici :

[http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2024/09/ARTICLE-78-Collectif-Pap\\_.pdf](http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2024/09/ARTICLE-78-Collectif-Pap_.pdf)

## Exposition « Villes d'eaux, villes thermales » à Bagnères-de-Bigorre

Du 16 au 28 octobre dernier, une exposition, organisée par le CAUE des Hautes-Pyrénées s'est tenue à Bagnères-de-Bigorre, en lien avec les six villes thermales du département.

Un article revient sur cette manifestation :

<https://www.les-caue-occitanie.fr/hautes-pyrenees/exposition-villes-deaux-villes-thermales-bagneres-de-bigorre>

Les documents de l'exposition (panneaux, bâches...) sont consultables au CAUE et disponibles en prêt.

Cette exposition a aussi fait l'objet d'un catalogue accessible en ligne et largement illustré. Vous pouvez le consulter et le télécharger depuis le site de CAUE :

<https://www.les-caue-occitanie.fr/exposition/catalogue-de-lexposition-villes-deaux-villes-thermales>



## Tout un foïn ! Un jeu de rôle...

Tout un foïn est un jeu de rôles visant à favoriser une réflexion collective pour une gestion concertée des paysages afin de concilier l'élevage pastoral, la valeur patrimoniale des paysages et la préservation de la biodiversité.

Il peut être utilisé soit en contexte pédagogique, pour des étudiants dans le domaine de l'agriculture et de l'environnement, soit en contexte professionnel, avec des acteurs des territoires.



Une première version de ce jeu (Secoloz) avait été développée dans le cadre d'un projet de recherche-action pour animer une concertation entre éleveurs et agents du Parc National des Cévennes sur le Mont Lozère. Une courte vidéo est consultable en suivant ce lien :

[https://www.youtube.com/watch?v=gwREljkN8Co&trk=article-ssr-frontend-pulse\\_little-text-block](https://www.youtube.com/watch?v=gwREljkN8Co&trk=article-ssr-frontend-pulse_little-text-block)

Face à de nombreuses demandes, une collaboration avec un concepteur de jeu professionnel (playtime) a permis de développer une nouvelle version du jeu, autonome et diffusable.

Pour découvrir un jeu, le meilleur moyen est d'y jouer. C'est pourquoi des séances de jeu seront organisées dans différents lieux en France pour inviter des personnes curieuses et intéressées par cet outil.



**TOUT UN FOIN !**

13 Cécile BARNAUD  
Clémence MOREAU  
 10 Miguel ROTENBERG  
Marc LAGROY  
 7 Benjamin PELLEGRIN

**INRAE**  
Cécile Barnaud  
cecile.barnaud@inrae.fr  
[www.play-time.fr](http://www.play-time.fr)  
miguel@play-time.fr – +33(0)7 52 05 63 77  
marc@play-time.fr – +33(0)6 60 18 38 02  
benjamin@semioz.fr – +33(0)6 15 29 26 52

DYNAFOR INRAE INRAE PLAY time

*Tout un Foin ! est un jeu pédagogique mettant en scène des conflits d'usage entre l'élevage, la conservation de la biodiversité et la préservation d'un patrimoine paysager dans une aire protégée de montagne. Bien qu'inspiré d'un terrain spécifique, ce type de conflit entre enjeux écologiques et sociaux est transposable sur d'autres territoires.*

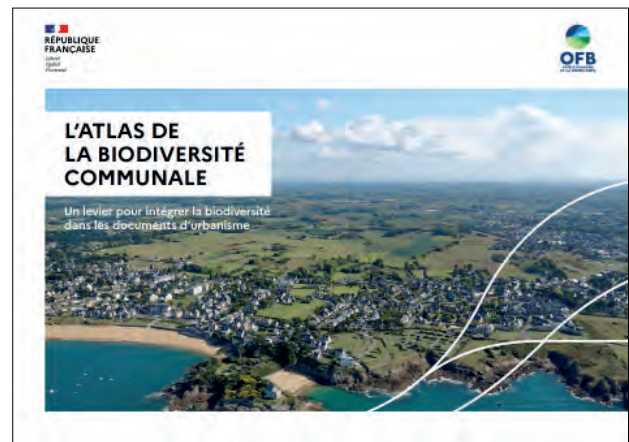
*Tout un Foin ! propose aux joueuses et joueurs d'incarner des personnages du terrain (éleveurs et éleveuses, gestionnaires d'un parc national), comprendre et vivre les contraintes qui pèsent sur leurs activités, ainsi que les interactions complexes qui les relient aux autres acteurs du territoire.*

*Tout un Foin ! met en scène les tensions qu'il peut y avoir entre intérêt individuel et collectif, et la nécessité de coordination afin d'atteindre un équilibre ou un compromis à l'échelle d'un territoire.*

Si vous êtes intéressés par une de ces sessions de découverte du jeu, envoyez un mail à Tamara Pascutto ([tamarapascutto@orange.fr](mailto:tamarapascutto@orange.fr)) en indiquant vos nom et prénom, mail, organisme, commune & code postal.

<https://www.dynafor.fr/single-post/tout-un-foin-un-jeu-de-r%C3%B4les-sur-le-dialogue-territorial>

## L'Atlas de la biodiversité communale : un levier pour intégrer la biodiversité dans les documents d'urbanisme



Si l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) est aujourd'hui connu et reconnu comme outil de mobilisation citoyenne et de valorisation de la biodiversité locale, il peut l'être davantage comme outil d'aide à la décision et au passage à l'action, notamment en matière de planification territoriale.

Utile pour identifier des actions de préservation, de gestion et de restauration de la biodiversité locale, l'ABC peut aussi aider à mieux intégrer cette biodiversité dans les documents d'urbanisme, notamment en amont de leur révision.

Un document de synthèse, publié par l'OFB en octobre dernier, revient sur ce sujet. À télécharger ici :

[https://www.ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Plaquettes%20et%20rapports%20insti/OFB\\_Guide\\_ABC\\_Urbanisme\\_WEB.pdf](https://www.ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Plaquettes%20et%20rapports%20insti/OFB_Guide_ABC_Urbanisme_WEB.pdf)



## Directeur de publication

Patrick BERG

directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

## Comité de rédaction

Philippe LABAUME

Alain GUGLIEMMETTI

et le comité d'animation du Réseau Paysage Occitanie

## Contact :

Réseau Paysage Occitanie

[reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr)



Le Réseau Régional est co-piloté par la DREAL et l'Union Régionale des CAUE Occitanie.